

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
No : R-3752-2011, PH.2

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO

Demanderesse

- et -

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC,  
680, rue Sherbrooke Ouest, bureau 680, Montréal  
(Québec) H3A 2M7

(ci-après « UMQ »)

Partie intéressée

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3752-2011 Phax 2
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 22/09/2011
Pièces n°: NON COTÉE

---

**PLAN DE PLAIDOIRIE  
DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

---

**DUFRESNE HÉBERT COMEAU**

(Me Steve Cadrin)  
1200, boul. Chomedey, bureau 400  
Laval(Québec) H7V 3Z3

Tél : (450) 682-5010

Fax : (450) 682-5014

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3752-2011 Phax 2
PIÈCE NO: C-UMQ-0019
Date: 22/09/2011

## **INTRODUCTION**

### **La grande question : Taux de rendement et risque d'affaire**

- Taux de rendement  
Appuie sans réserve la preuve de l'expert commun (Dr. Booth)
- Risque d'affaire  
Appuie sans réserve la présentation de l'analyste de la FCEI (M. Gosselin)
- Appuie sans réserve la plaidoirie de Me Sarault

### **La sous-question : Combien d'essais et à quel coût?**

- 3<sup>e</sup> reprise en 5 ans
- Expert, Nouvel avocat (externe)
- Appuie à la plaidoirie d'OC, p.15 à 18 (C-OC-0022)  
Limite à être envisagée par la Régie.

### **Le processus d'entente négociée**

- Appuie sans réserve

## **PREUVE ET RECOMMANDATIONS DE L'UMQ**

### **1) Fonctionnalisation des coûts d'approvisionnement**

L'UMQ demande à la Régie d'ordonner à Gaz Métro de présenter lors du prochain dossier tarifaire les variations constatées en date du dépôt entre les coûts imputés à chaque service et ceux projetés à la cause tarifaire.

- Nouvelle méthode et lourdeur administrative non démontrée

L'UMQ propose dans le présent dossier, de façon temporaire, dans l'attente de la complétion de la réflexion sur le tarif d'équilibrage, de considérer dans la formule d'équilibrage un nombre maximum de jours d'interruption correspondant au

nombre de jours d'interruption sous le scénario de l'hiver extrême après prise en compte de la marge opérationnelle.

Gaz Métro :

- Recommandation intéressante, mais prématurée en raison du groupe de travail
- Reconnaissance du caractère trop généreux du crédit actuel
- 250 clients à informer

UMQ :

- Crédit trop généreux admis
- Importance d'agir maintenant (non récupérable)
- Évidence de la solution de la réduction du nombre de jours maximum d'interruption (hiver extrême vs. hiver maximal)
- Clients interruptibles doivent comprendre le processus en cours
- Mesure intérimaire et atténuation du « choc » tarifaire
- Nouvelle méthode de fonctionnalisation et le transfert vers le tarif d'équilibrage (amplification du problème)

## **2) Coût de maintien de la fiabilité**

L'UMQ recommande que le dossier tarifaire fasse état, à titre informatif, du coût minimal de maintien de la fiabilité. Ce coût devrait correspondre au coût du transport supplémentaire à acquérir pour maintenir la sécurité d'approvisionnement.

L'UMQ recommande que le client GMST fournisse une garantie à Gaz Métro réglementée équivalente au coût minimal de maintien de la fiabilité tel que déterminé ci-dessus.

## **3) Étude des taux d'amortissement**

L'UMQ appuie la demande de Gaz Métro de passer de la méthode ASL à la méthode ESL.

Sur la base d'une revue des durées de vie observées dans l'industrie, l'UMQ soumet que la durée de vie de l'actif distribution branchement acier aurait dû être portée au minimum à 50 ans. La « politique de modération » s'apparente, selon l'UMQ, à une politique de report de dépréciation.

- expert vs. analyste, distinction non pertinente
- durée de vie statistique préférable

## **CONCLUSION**

Recommandations de l'UMQ sont ciblées, constructives et pertinentes.

**LE TOUT RESPECTUEUSEMENT SOUMIS.**

Laval, ce 22 septembre 2011

---

**Dufresne Hébert Comeau inc.**  
Procureurs de la partie intéressée  
UMQ